

A la Coopérative de Belêtre, des outils au service de la bonne entente

Mandala, tableurs, réunions, planning, fiches de poste etc.
Tous les moyens sont bons pour le bien-être des travailleurs



Planification

Tableurs

Fiches explicatives

Planification

Bénéfices de la solution

- **Les outils d'organisation du travail que nous avons mis en place renforcent notre confiance mutuelle**
- **Ils sont adaptés à notre situation puisque nous les avons créés au fur et à mesure des problèmes que nous rencontrons**
- **Ils nous permettent d'analyser précisément nos résultats et d'établir un prix juste**



Coopérative paysanne de Belêtre (37) : 8 UTH dont 4 salariés-associés-gérants

Certification : AB et Nature & Progrès ; 65 ha en location (dont 45 ha avec Terres de Liens)
Maraîchage diversifié sur 3 ha ; Grandes cultures sur 62 ha ; Meunerie-boulangerie ; Vente en circuit-court ; Animations pédagogiques

Bien que bâtie sur des fondements qui mettent en avant les valeurs humaines et le bien-être des personnes, le fonctionnement de la Coopérative de Belêtre n'est pas uniquement basé sur la confiance, le respect et la tolérance. **La nature entrepreneuriale de la Coopérative de Belêtre est primordiale** et les associés ont rapidement adopté des **méthodes claires, rigoureuses** pour organiser leurs activités et ils ont mis en place des **outils simples** pour les y aider. Ces outils, qui s'appuient sur leur **ingéniosité** et leurs **compétences**, notamment en informatique avec Etienne, l'informaticien du groupe, permettent ainsi à l'entreprise d'être **efficace** et aux membres du groupe de se sentir parfaitement à leur **place**.



Nous avons organisé les travailleurs en pôles de production : Jean-Cyril et Mathieu à la boulangerie et aux grandes cultures, Lucie et Etienne au maraîchage et Bruno dans un rôle polyvalent. Du fait de cette répartition, nous avons programmé **plusieurs niveaux de réunions** suivant les personnes concernées :

- pour l'ensemble des travailleurs, **une réunion d'équipe** tous les mardi matin, avec un **ordre du jour précis** qui associe les points à aborder systématiquement et les points d'actualité et il y aura des réunions plus brèves de **calage du travail** (d'organisation) le lundi et jeudi matin ;
- pour les travailleurs concernés dans chaque atelier, il y a **des réunions techniques**, chaque semaine (cultures et maraîchage) ou tous les 15 jours (boulangerie) ;
- pour les associés uniquement, une **réunion des associés** tous les 15 jours, le mardi après-midi.

Puis, **au fil des besoins** identifiés dans notre travail, **nous nous sommes créés les outils** qui nous semblaient les mieux adaptés, chacun d'eux répondant à un objectif. Par exemple :

- pour résoudre les difficultés liées aux **surcharges de travail** nous avons conçu **un tableur des temps de travail annuel souhaités** qui nous permet d'ajuster le volume d'activité en fonction des aspirations et des nécessités de l'entreprise ;
- pour répondre à notre **manque d'expérience au démarrage du projet**, nous avons rédigé des **fiches de poste** qui nous donnent une bonne connaissance des tâches à effectuer et qui nous aident à répartir les travaux de manière équitable.

Nous avons également conçu des tableurs pour la gestion des astreintes, des congés et des récupérations, des accueils, la planification des opérations culturales, la gestion de la panification, le suivi de la pluviométrie et de l'irrigation, la composition des paniers pour l'AMAP, la gestion des commandes, etc.

Mandala, fondement, tableurs, réunions, planning, etc. Tous les moyens sont bons pour le bien-être des travailleurs

Les outils d'aide à l'organisation, adaptés à la situation de l'entreprise, améliorent l'efficacité et sécurisent les personnes dans leur travail



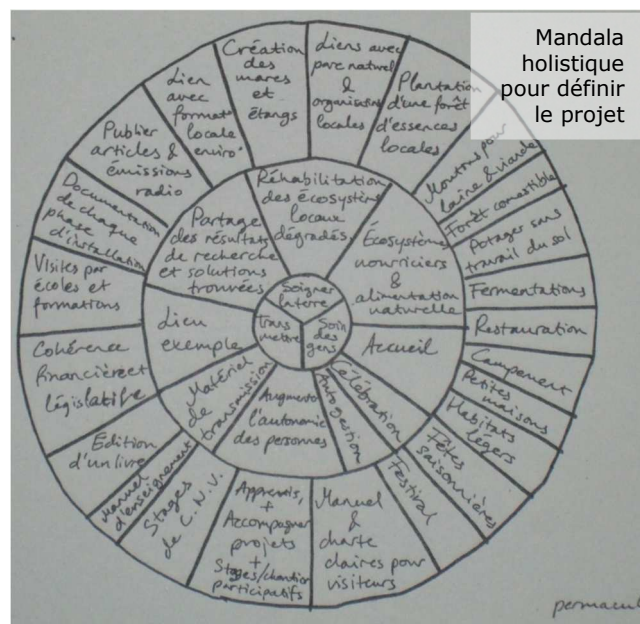
Avantages

- Gagner en **efficacité** par une meilleure gestion des moyens et du temps consacré au travail.
- Améliorer le **suivi des travaux** pour rediriger en temps réel les ressources selon les besoins
- Appliquer un **climat de confiance** en sécurisant la répartition des rôles, la transmission des informations et la maîtrise des opérations techniques
- **Réduire le stress** par la diminution des sources de méconnaissance et d'incertitude



Inconvénients et limites

- Attention à ne pas tomber dans une certaine forme de **standardisation des pratiques** qui pourrait nuire à la prise d'initiative
- Attention à **l'excès de « bureaucratie »** avec le recours à des méthodes et des outils formels qui pourraient être difficiles d'accès ou d'appropriation par certaines personnes



A Noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / **Complexe** / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / **Sur la campagne** / Plus d'un an
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 5 000 € / De 5 000 à 20 000

Conditions de réussite

- A partir du moment où des méthodes et des outils sont utilisés par le groupe pour organiser son fonctionnement, ils doivent être **validés, acceptés par les membres du collectif pour être « utilisés et utiles. »**
- Prendre le temps d'**identifier les besoins spécifiques** des personnes et des travaux présents sur l'entreprise pour concevoir des outils pertinents.
- Accepter que le travail ne puisse pas être improvisé : **« ce n'est pas vous qui organisez le travail, c'est le travail qui vous organise. »** Ce principe de départ pris en compte, il faudra s'adapter en s'équipant de méthodes et d'outils qui vont permettre d'aider et d'accompagner cette adaptation, et ne pas seulement la subir.
- Rester souple, **ne pas figer définitivement une organisation mais se donner la possibilité de la faire évoluer** en fonction des nouveaux besoins qui vont émerger au cours de la vie de l'entreprise.

Contact

Olivier MARTINEAU – 06 74 95 52 06 – olivier.martineau@pl.chambagri.fr

Financé par